Image not found or type unknown

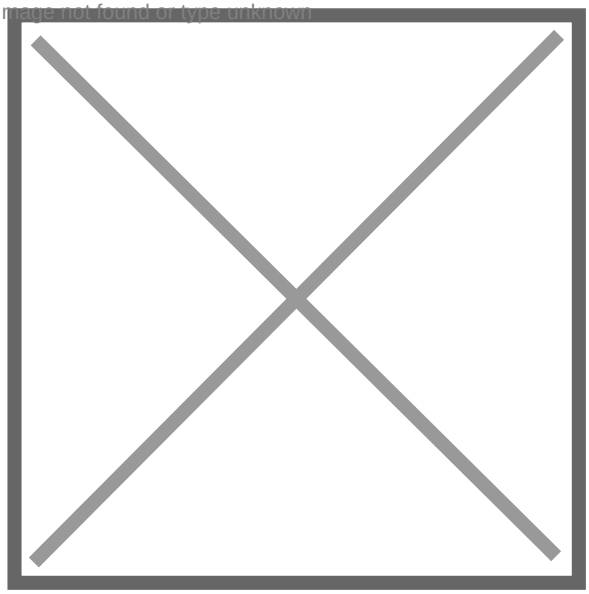

Degats des eaux dans les fondations

Par **hageshii**, le **16/08/2008** à **17:31**

bonjour, je suis locatiare d'un appartement.

une fuite d'eau est apparu dans le sous sol (je suis au RDC). mon compteur d'eau tourne le plus vite possible, ce qui laisse envisager que le tuyau doit etre carrement coupé, mais j'ai tout de meme de l'eau dans les robinets.

mon agence de location m'a prevenu par telephone qu'il y avait cette fuite pendant que j'etais en vacances. je pense que ca a dut etre couler dans les fondations pendant 2 semaines.

ma question est al suivant :

qui va payer la facture d'eau etant donné que ce n'est pas dans mon appartement ?

mon agence de location a prevenu la lyonnaise et le proprio et doit voir avec son service juridique pour savoir a qui va aller cette facture.

d'apres mon agence, la loyonnaise va me faire un geste commerciale mais je trouverai etonnant que ca soit a moi de payer la facture d'eau qui devrait etre tres tres elevée vu que ce n'est pas dans mon appartement.

je vais tout de meme contacter mon assurance pour avoir son point de vue mais qu'en pensez vous?

Par **Marion2**, le **16/08/2008** à **17:51**

Les fuites d'eau AVANT compteur sont à la charge du fournisseur et non de l'abonné.

Par **hageshii**, le **16/08/2008** à **19:42**

mais dans le cadre d'une panne entre le compteur, et l'appartement ?

Par **Marion2**, le **16/08/2008** à **20:24**

Pour une panne après compteur, c'est à l'abonné de régler les réparations

Par **Marion2**, le **16/08/2008** à **20:25**

Si c'est le cas, je vous conseille effectivement de contacter votre assurance habitation.
Cordialement

Par **hageshii**, le **16/08/2008** à **20:32**

a voir alors avec l'assurance car il semblerait que quelques centaines de m3 soient partis...

mais le proprietaire n'a pas de responsabilité dans cette histoire? c'est pourtant ses tuyaux qui ont laché en dehors de mon appartement...

Par **Marion2**, le **16/08/2008** à **21:21**

là, j'avoue que je ne peux pas vous répondre, mais votre assurance, elle, le pourra.
Je fais des recherches de mon côté.
Tenez-moi au courant et si j'ai des renseignements complémentaires, je vous vous en informe.
Bien cordialement

Par **Marion2**, le **16/08/2008** à **21:44**

La fuite entre le compteur et l'appartement ne veut rien dire. Il faut savoir où se situe la fuite, est-ce avant votre compteur ou après votre compteur ?
Cette fuite se situe t'elle au niveau des tuyaux qui entrent dans votre appartement avant le compteur ou au niveau des tuyaux qui entrent dans votre appartement après le compteur ?
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés